



DREAL AUVERGNE
Service eau biodiversité ressources
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

N/ Réf. : VL/MM

V/ Réf. :

Dossier suivi par : Vincent LÉTOUBLON

Objet : Demande de dérogation permanente pour prélèvement, transport, détention, reproduction, culture, introduction et réintroduction d'espèces protégées

Chavaniac-Lafayette, le 18 mai 2015

Monsieur le Directeur,

Le Conservatoire botanique national du Massif central est agréé par le Ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

Les activités du CBNMC nécessitent le prélèvement, le transport, la détention, la culture, la reproduction, l'introduction ou la réintroduction d'espèces végétales protégées.

Conformément aux dispositions du cahier des charges annexé à l'arrêté ministériel d'agrément du CBNMC, j'ai l'honneur de solliciter de votre part une dérogation permanente pour prélèvement, transport, détention, reproduction, culture, introduction et réintroduction d'espèces végétales protégées.

A cet effet, veuillez trouver ci-joint le CERFA 13 617*01 et annexe.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Directeur,



Vincent LÉTOUBLON.

www.cbnmc.fr

**Conservatoire
botanique
national
du Massif central**

Siège & antenne Auvergne
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Tél.: 04 71 77 55 65 - Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
SIRET : 254 301 179 00019 - APE : 8412Z

Antenne Limousin
SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes
Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93